

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SIEL-TE

### Séance du 27 mars 2023

Nombre de membres du  
Bureau :

En exercice : 35  
Présents : 20  
Pouvoirs : 8  
Votants : 28

L'an deux mille vingt-trois,  
Le vingt-sept mars,  
A neuf heures trente,  
se sont réunis au siège du Syndicat à St Priest en Jarez , les membres du  
Bureau du SIEL-TE Loire, sous la Présidence de Madame Marie-Christine  
THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le vingt mars  
deux mille vingt-trois.

#### OBJET

**Délibération  
2023\_03\_27\_21B  
Candidature à l'appel à  
projet « Création  
d'infrastructures de  
génie civil nécessaires  
aux raccordements  
finaux » du programme  
France Très Haut Débit  
» :**

#### Présents :

Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente  
Henri BONADA, Patricia CHAUVE, Marc CHAVANNE, Jean-Louis  
CHOUVELLON, François DUMONT, Martial FAUCHET, Béatrice FOURNEL,  
Michel GANDILHON, Thierry GOUBY, Marc LAPALLUS, Alain LIMOUSIN,  
Didier PICARD, Daniel PRUD'HOMME, Serge RAULT, Séverine REYNAUD,  
Pierre SIMONE, Bernard SOUTRENON, Jean-Paul TISSOT, Xavier VILLARD.

Formant la majorité des membres en exercice.

Votes Pour : 28

Vote Contre : 0

Abstention : 0

#### Pouvoirs déposés :

- Mandant : Gérard BAROU	- Mandataire : Thierry GOUBY
- Mandant : Georges BERNAT	- Mandataire : Marie-Christine THIVANT
- Mandant : Vincent BONNICI	- Mandataire : Bernard SOUTRENON
- Mandant : Jean-Paul CAPITAN	- Mandataire : Pierre SIMONE
- Mandant : Stéphane HEYRAUD	- Mandataire : Bernard SOUTRENON
- Mandant : Didier PONCET	- Mandataire : Marie-Christine THIVANT
- Mandant : Pascal PONCET	- Mandataire : Marie-Christine THIVANT
- Mandant : Pierre VERICEL	- Mandataire : Séverine REYNAUD

#### Absent(s) excusé(s) :

Gérard BAROU, Georges BERNAT, Vincent BONNICI, Jean-Paul CAPITAN,  
Nicolas CHARGUEROS, Marianne DARFEUILLE, Sébastien DESHAYES, Sylvie  
FAYOLLE, Annick FLACHER, Stéphane HEYRAUD, Gilles PERRONNET,  
Marie-Gabrielle PFISTER, Didier PONCET, Pascal PONCET, Pierre VERICEL.

Le secrétariat a été assuré par M. Didier PICARD

Madame la Présidente expose :

**CONSIDERANT** l'appel à projets « Création d'infrastructures de génie civil nécessaires aux raccordements finaux » du programme France Très Haut Débit,

**CONSIDERANT** les investissements portés par le SIEL-TE Loire dans le cadre des raccordements dits « complexes » restant à réaliser dans le cadre THD42®,

**CONSIDERANT** l'enveloppe définie pour la Loire et l'intérêt du SIEL-TE Loire de solliciter un soutien financier pour ces investissements.

**Après en avoir délibéré, le Bureau du SIEL-Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / la majorité :**

**AUTORISE** Madame la Présidente à déposer un dossier et à signer toutes pièces à intervenir

Fait et délibéré en séance  
Le 27 mars 2023  
Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, la Présidente



Marie-Christine THIVANT

Publiée le .....

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.